



Siège social : BP 60181, 28004 Chartres Cedex
Correspondance : Yvonne Naïdja-Wiegman, présidente
15 rue des Ormes
Dancourt
28210 Senantes
Tél 02 37 82 75 44 / gsm 06 26 07 66 13
Mail yvonne.naidja@orange.fr

Senantes, le 18 avril 2019

Chers adhérents et amis de la musique,

Nous vous invitons à notre prochaine Assemblée Générale qui aura lieu :

Le samedi 22 juin à 10h30

Au Cinéma Les Enfants du Paradis, salle 3 à Chartres
Le verre de l'amitié clôturera l'assemblée.

Ordre du jour :

Bilan moral 2018 et programmation à venir,
Bilan financier 2018,
Renouvellement du bureau directeur,
Questions diverses.

Pourquoi au Cinéma ? :

Pour vous montrer en son et en image notre programmation à venir !

Vous souhaitez nous rejoindre au bureau directeur ?

Nos activités s'intensifient et votre bénévolat sera chaleureusement accueilli !
Merci de nous le faire savoir par courrier ou par mail.

L'assemblée générale est ouverte à tous, que vous soyez adhérent ou non.

Toutefois, aux adhérents qui ne peuvent s'y rendre, nous les remercions de bien vouloir nous faire parvenir le pouvoir ci-dessous.

Très cordialement,

Yvonne Naïdja

BON POUR POUVOIR

« Nul ne peut valablement détenir plus de 3 pouvoirs » Article 9 des statuts de l'Association »

Je soussigné(e).....

Donne pouvoir à Mme/M
.....

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association des Samedis Musicaux de Chartres
le 22 juin 2019

Date :

Signature.....